

## Plan de cours

### CRI1200 A – La méthodologie en criminologie

Automne 2021, mardi 7 septembre au 7 décembre de 13h à 16h

Juliette Jarvis, chargée de cours  
[juliette.jarvis@umontreal.ca](mailto:juliette.jarvis@umontreal.ca)

#### Descripteur officiel du cours

---

La recherche dans la pratique criminologique. La conceptualisation et les méthodes d'analyse qualitative et quantitative. Les principales données en criminologie. L'étude et l'analyse de la littérature scientifique. Éthique de la recherche.

#### Présentation du cours

---

L'apprentissage par la pratique caractérise le cours La méthodologie en criminologie. Les étudiants doivent s'attendre à faire plusieurs exercices individuellement et en équipes. Les étudiants travailleront sur des thématiques imposées et sur les sujets qui les intéressent.

#### Objectifs du cours

---

##### Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise à :

- Transmettre des connaissances relatives aux étapes de la recherche scientifique, à la recherche documentaire, à l'analyse critique de textes scientifiques et aux principales méthodes de recherche.
- Développer des compétences et des méthodes de travail qui faciliteront la réalisation de travaux universitaires et/ou scientifiques.

##### Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant sera apte à :

- Effectuer une recherche documentaire sur un sujet donné
- Faire preuve d'esprit critique face aux recherches consultées
- Rédiger une revue brève de la littérature
- Formuler une question de recherche, une problématique, un objectif et une hypothèse de recherche
- Choisir les méthodes les plus appropriées afin de répondre à des questions de recherche
- Réfléchir aux enjeux éthiques de la recherche

## Approches pédagogiques

---

Le cours est donné sous forme d'exposés magistraux s'appuyant sur des exercices et des outils pédagogiques rendus disponibles sur StudiUM. Certaines séances sont consacrées à des ateliers pratiques en équipes.

Les ressources obligatoires inscrites au plan de cours seront disponibles sur StudiUM en préparation des cours correspondants. Celles-ci serviront à la réalisation d'activités pédagogiques et d'évaluation des apprentissages.

Les lectures et autres documentations optionnelles disponibles sur StudiUM offrent d'approfondir la matière vue dans le cours. Celles-ci ne sont pas matière à évaluation.

### **Respect de la propriété intellectuelle et du droit à l'image**

Tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours (incluant les enregistrements audio et vidéo) est assujéti à l'engagement de chaque étudiant de respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. Il est interdit de capter ou de reproduire un enregistrement audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de l'enseignant.

Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du *Règlement disciplinaire concernant les étudiants*.

## Matériel requis

---

Toute la documentation relative au cours sera rendue disponible sur StudiUM.

Pour le travail de session, les étudiants devront réaliser une recherche documentaire nécessitant d'accéder aux ressources des bibliothèques de l'Université (soit en présence ou à distance).

Les évaluations (remises des travaux et tests en ligne) devront être complétées sur StudiUM.

Les étudiants sont responsables de leur équipement technique. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

Il est préférable d'utiliser un navigateur (Android : Google Chrome, Apple : Safari) plutôt que l'application mobile de StudiUM pour éviter les problèmes d'affichage.

### **Modalités de communication**

Les étudiants sont responsables de s'assurer que leur courriel institutionnel (@umontreal.ca) est activé et de consulter les communications transmises, incluant les directives de l'Université concernant les règlements pédagogiques et les mesures d'accommodements.

Toutes les informations relatives au cours seront communiquées via les Nouvelles sur StudiUM.

Un forum FAQ est mis à la disposition des étudiants pour échanger avec l'ensemble de la classe et pour poser toute question de nature générale.

Les questions spécifiques relatives à la réalisation du travail de session peuvent être adressées à l'auxiliaire d'enseignement par courriel.

Toute autre question peut être adressée à la chargée de cours par courriel ou par message sur StudiUM. Les réponses seront transmises uniquement par courriel (pour les messages sur StudiUM, les réponses seront transmises au courriel institutionnel de l'étudiant).

Les étudiants qui bénéficient d'une dérogation ou d'une mesure d'accommodement doivent en informer la chargée de cours par courriel.

Les résultats des tests et du travail de session seront communiqués sur StudiUM.

## Calendrier et planification pédagogique

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures obligatoires
BLOC 1			
7 septembre	<b>Présentation du plan de cours et des consignes pour les travaux</b>		-
14 septembre	<b>La recherche en criminologie</b> - Qu'est-ce que la méthodologie? - À quoi sert la recherche? - Les caractéristiques de l'esprit scientifique  <b>La démarche scientifique</b> - Les processus inductif et déductif - Les étapes de la recherche	Exercices pratiques  <a href="#">À visionner</a> : Formation en ligne « La recherche documentaire » modules 1 à 14 + Quizz 1 à 4	-
21 septembre	<b>Atelier de recherche documentaire avec bibliothécaire</b>	Atelier - Stratégie de recherche (5%)	-
28 septembre	<b>La recension des écrits</b> - Comment faire une bonne recension? - La lecture critique des articles scientifiques	<a href="#">À visionner</a> : Capsule « L'écriture scientifique » en ligne  Approbation des articles scientifiques sélectionnés	Dossier sur les fausses nouvelles pour le Test 1
5 octobre	<b>Atelier de recherche documentaire</b>	Test 1 - Fausses nouvelles (10%)	-
BLOC 2			
12 octobre	<b>Les méthodes de recherche</b> - Approches qualitative et quantitative - Sources de données - Principes d'analyse		
Semaine d'activités libres			

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures obligatoires
26 octobre	<b>Cours 6 : Le problème de recherche</b> - Principes d'analyses causales - La problématique - Comment bien formuler une question de recherche?	Exercices pratiques  Remise de la recension des écrits (20%)	-
2 novembre	<b>Cours 7 : La conceptualisation et l'opérationnalisation</b> - Le cadre théorique - Comment mesurer des objectifs ou des hypothèses de recherche?	Exercices pratiques	Résumés d'articles pour le Test 2
9 novembre	<b>Atelier pratique</b>	Atelier - Schéma du cadre théorique (5%)  Test 2 - Lecture critique et méthodes de recherche (15%)	-
<b>BLOC 3</b>			
16 novembre	<b>Cours 8 : Les devis de recherche</b> - Types de devis qualitatif et quantitatif - Histoires de recherche		-
23 novembre	<b>Cours 9 : Les techniques d'échantillonnage</b> - Les types d'échantillonnage - Les sortes d'échantillonnage et les procédés de sélection - Le recrutement et le suivi des participants	Exercices pratiques	-
30 novembre	<b>Cours 10 : L'éthique en recherche</b> - Qu'est-ce que l'éthique ? - Historique de l'éthique - Les règles d'éthique et leur violation.	Exercices pratiques	Jones, J. A. (2012). Ethical Considerations in Criminal Justice Research: Informed Consent And Confidentiality. <i>Student Pulse</i> , 4(08).
7 décembre	<b>Atelier pratique avec moniteur du cours</b>	Test 3 - Devis de recherche (15%)	-

## Modalités d'évaluation des apprentissages

Date/Durée/ Heure	Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation	Outils d'évaluation	Critères de correction	Pondération
<b>21 septembre</b> -- 23h59	<b>Atelier - Stratégie de recherche</b>  - Effectuer une recherche documentaire sur un sujet donné	<b>Matériel autorisé :</b> Livre ouvert	Identification des concepts et des connecteurs pertinents	5%  En équipe
<b>5 octobre</b>  2 heures Période de 7 jours	<b>Test 1 - Fausses nouvelles</b>  - Effectuer une recherche documentaire sur un sujet donné - Faire preuve d'esprit critique face aux recherches consultées	<b>Matériel autorisé :</b> Livre ouvert	Identification de l'article original  Exactitude des résultats de recherche documentaire	10%
<b>26 octobre</b> -- 23h59	<b>Recension des écrits</b>  - Effectuer une recherche documentaire sur un sujet donné - Rédiger une revue brève de la littérature - Faire preuve d'esprit critique face aux recherches consultées	<b>Matériel autorisé :</b> n/a	Grille de correction	20%  En équipe
<b>9 novembre</b> -- 23h59	<b>Atelier - Schéma du cadre théorique</b>  - Formuler une question de recherche - Construire un cadre théorique	<b>Matériel autorisé :</b> Livre ouvert	Caractéristiques de la question de recherche Identification des concepts, dimensions et relations pertinentes	5%  En équipe
<b>9 novembre</b>  2 heures Période de 7 jours	<b>Test 2 - Lecture critique et méthodes de recherche</b>  - Faire preuve d'esprit critique face aux recherches consultées - Rédiger une revue brève de la littérature - Analyser un cadre théorique - Formuler une question de recherche - Choisir les méthodes les plus appropriées afin de répondre à des questions de recherche	<b>Matériel autorisé :</b> Livre ouvert	Pertinence des informations et des méthodes Qualité de l'analyse Normes de rédaction scientifique	15%

Date/Durée/Heure	Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation	Outils d'évaluation	Critères de correction	Pondération
<b>7 décembre</b> 2 heures Période de 7 jours	<b>Test 3 - Devis de recherche</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les devis de recherches</li> <li>- Choisir les méthodes les plus appropriées afin de répondre à des questions de recherche</li> <li>- Réfléchir aux enjeux éthiques de la recherche</li> </ul>	<b>Matériel autorisé :</b> Livre ouvert	Exactitude, concordance et argumentation	15%
<b>14 décembre</b> -- 23h59	<b>Travail de session</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer une recherche documentaire sur un sujet donné</li> <li>- Rédiger une revue brève de la littérature</li> <li>- Formuler une question de recherche, une problématique, un objectif et une hypothèse de recherche</li> <li>- Choisir les méthodes les plus appropriées afin de répondre à des questions de recherche</li> </ul>	<b>Matériel autorisé :</b> n/a	Grille de correction	30% En équipe

### Ateliers

Les ateliers pratiques en équipe incluent 2 devoirs préparatoires au travail de session qui devront être remis en ligne la journée de l'atelier. Les consignes et les normes de présentation seront disponibles sur StudiUM.

### Tests en ligne

Suivant chacun des 3 blocs détaillés ci-dessus, des tests en ligne viseront à valider la compréhension de la matière. Ceux-ci incluront des questions vrai ou faux et à choix multiples, des appariements et des vignettes de cas reliés à la matière vue dans le cours correspondant.

Ces tests seront ouverts sur StudiUM à la date indiquée durant une période de 7 jours, permettant une seule tentative d'une durée d'2h consécutive par test. La rétroaction sera rendue disponible après cette période.

### Travail de session

La recension des écrits devra être remise en ligne le 2021-10-26.

Le travail final devra être remis en ligne le 2021-12-14.

Les consignes, les normes de présentations et les critères de correction seront disponibles sur StudiUM.

<b>Règles pour les évaluations</b>	
<b>Absence à un examen</b>	<p>L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept (7) jours suivant l'absence.</p> <p>Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.</p> <p>Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. (Article 9.9)</p> <p>Si vous n'êtes pas en mesure de vous soumettre à une évaluation à la date prévue, vous devez remplir le formulaire <b>CHE_Absence_évaluation</b> disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas faire votre examen. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.</p> <p>Si vous avez des questions pour l'absence à un examen, vous pouvez contacter la technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) de votre programme à l'adresse suivante : <a href="mailto:chantal.simoneau1@umontreal.ca">chantal.simoneau1@umontreal.ca</a></p>
<b>Retard dans la remise des travaux</b>	<p>Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.</p> <p>Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Ce délai ne peut excéder 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.</p> <p>Si vous n'êtes pas en mesure de vous soumettre à une évaluation à la date prévue, vous devez remplir le formulaire <b>CHE_Délai_remise_travail</b> disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas rendre votre travail. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.</p> <p>Si vous avez des questions pour la remise en retard d'un travail, vous pouvez contacter la technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) de votre programme à l'adresse suivante : <a href="mailto:chantal.simoneau1@umontreal.ca">chantal.simoneau1@umontreal.ca</a></p>
<b>Normes de présentation des travaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie de rédaction d'un travail universitaire : <a href="https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire">https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire</a></li> <li>• Citer ses sources : <a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/</a></li> <li>• Pour tous vos travaux, et sauf indication contraire du chargé de cours, vous devez utiliser les normes APA (7<sup>e</sup> édition) : <a href="https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa">https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa</a></li> </ul>
<b>Consignes pour le dépôt des travaux</b>	n/a
<b>Qualité de la langue</b>	<p>L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. (Article 9.1d)</p> <p>Jusqu'à 10% de la valeur d'un travail pourra être enlevé pour les fautes de français, à raison de 0.5 point par faute. À noter : cette règle ne s'applique pas aux évaluations rédigées en salle de classe.</p>
<b>Communication des résultats</b>	Les notes préliminaires seront déposées dans StudiUM. La note officielle paraîtra dans le centre étudiant.

## Barème de notation

---

### Grille de conversion des pourcentages :

Points (note en %)	Lettre	Points	Qualificatifs
90	A+	4,3	Excellent
85	A	4,0	
80	A-	3,7	
77	B+	3,3	Très bon
73	B	3,0	
70	B-	2,7	
65	C+	2,3	Bon
60	C	2,0	
67	C-	1,7	Passable
54	D+	1,3	
50	D	1,0	
- de 50	F	0,5	Faible – échec
	(S)	sans valeur numérique	Succès
	(E)	sans valeur numérique	Échec

L'étudiant dont le résultat cumulé des évaluations atteint le seuil fixé (1<sup>ère</sup> colonne) est assuré d'obtenir la note indiquée à la 2<sup>e</sup> colonne sur son relevé final

### Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le [formulaire](#) et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.



## Dates importantes

---

**Date limite d'abandon sans frais**                      **21 septembre 2021**

**Date limite d'abandon avec frais**                      **5 novembre 2021**

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance.

### Évaluation de l'enseignement

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

La période d'évaluation de l'enseignement se déroule de la 11<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> semaine du trimestre. Pour accéder au système en ligne, cliquez sur le lien suivant : [umontreal.ca/evaluez](http://umontreal.ca/evaluez)

## Références bibliographiques

---

- Campenhoudt, L. van, Marquet, J. et Quivy, R. (2017). Manuel de recherche en sciences sociales (5e éd). Paris : Dunod.
- Fortin, M.-F et Gagnon, J. (2016). Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives (3e éd.). Montréal : Chenelière éducation.
- Gauthier, B. et Bourgeois, I. (2016). Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données (6e éd.). Sainte-Foy : Les Presses de l'Université de Québec.**
- Jupp, V., Davies, P., Francis, P. (2011). Doing criminological research. London: Thousand Oaks, CA: SAGE Publications.
- Loubet del Bayle, J. L. (2000). Initiation aux méthodes des sciences sociales. Chicoutimi : J.-M. Tremblay.
- Maxfield, M., Babbie E. (2009). Basic of research methods for criminal justice and criminology (2e éd.). Belmont, CA: Wadsworth.

## Renseignements utiles

---

**Site web de l'École de criminologie** : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

**Guide étudiant** : <https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

- Centre étudiant de soutien à la réussite : <http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/>
- Centre de communication écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>
- Services du réseau des bibliothèques : <https://bib.umontreal.ca/>

## Utilisation des technologies en classe

---

### Captation visuelle ou sonore des cours

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de la chargée de cours ou du chargé de cours. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

### StudiUM

Une plateforme numérique d'apprentissage du cours sera mise à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le chargé de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Vous êtes responsable de votre équipement technique et de votre environnement de travail à distance. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

### Pour obtenir de l'aide technique

Pour du soutien technique, vous pouvez contacter l'équipe de soutien StudiUM en consultant le lien suivant: <https://studium.umontreal.ca/> ou en appelant au 514-343-6111 poste 44944.

### En cas de problèmes techniques pendant un examen

Pour justifier une impossibilité de répondre aux tests en raison d'un problème technique émanant de StudiUM, vous devrez avoir avisé immédiatement votre chargé de cours et le secrétariat à l'adresse suivante : [chantal.simoneau1@umontreal.ca](mailto:chantal.simoneau1@umontreal.ca)

Sur réception de vos informations, nous ferons les vérifications. Vos tentatives de connexion et l'existence d'un réel problème technique seront vérifiées et validées auprès du service technique de StudiUM. Sur cette base, l'article 9.8 du règlement des études du 1er cycle pourrait s'appliquer. Nous communiquerons avec vous, dans les plus brefs délais.

### Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

L'utilisation de tout moyen de communication ou d'outil pédagogique est strictement réservée à des fins pédagogiques.

### Pour toute aide technique concernant des outils institutionnels autres que StudiUM

Lien pour le clavardage : [clavardage.ti.umontreal.ca](https://clavardage.ti.umontreal.ca).

Pour du soutien informatique, consultez la page [Soutien à distance 24/7](https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html) : <https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html>

## Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

---

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

### Règlements des études

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

### Politique d'intégration : soutien aux étudiants en situation de handicap

Les facultés ont la responsabilité de mettre en place les mesures d'accommodement aux examens de leurs cours pour les étudiants inscrits au service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH). Vous devez tout d'abord vous inscrire au service de [Soutien aux étudiants en situation de handicap \(SESH\)](#). Un conseiller évaluera vos besoins.

Dans les deux premières semaines de cours, il est fortement recommandé d'informer les chargés de cours et de leur remettre la lettre des mesures d'accommodement émise par le SESH.

**Pour demander des mesures d'accommodement aux examens**, vous devez remplir le formulaire en ligne sous l'onglet de la Faculté de l'éducation permanente sur le site suivant : <http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/>.

Attention, pour être mis en place, un accommodement doit être demandé avant la date limite :

- **21 jours** avant la date de l'examen lors des trimestres d'automne et d'hiver.
- **14 jours** avant la date de l'examen lors du trimestre d'été.

**Pour les examens en ligne**, veuillez faire parvenir votre demande avec votre lettre de mesures d'accommodement émise par le BSESH au chargé de cours.

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

Dans les travaux : copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; inventer des faits ou des sources d'information ; obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.

Lors des examens : utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; s'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité et règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude : <https://integrite.umontreal.ca/>.